

FICHE D'INSCRIPTION JUDO CLUB LANDIVISIEN

2023 / 2024

Etat civil de l'adhérent

	Numéro de licence	
	Date de Naissance	
	Adresse code postal	
	Ville Tel	
	Mail : Grade	
	Judo □ Ju-Jitsu □ Taïso □	
Autorisation parentale		
Nom	Père Mère Autre	
Situation famili	iliale marié(e) \square concubinage \square divorcé(e) \square veuf (ve) \square célibataire \square	
Email	Tél. domicile	
Tel Bureau	Portable	
Autorise mon enfant à participer à toutes les activités du club, à être transporté dans des véhicules utilisés pour ces activités. (Rappel: votre enfant n'est plus sous la surveillance et la responsabilité des professeurs dès la fin horaire du cours ou des animations)		
Autorise Autorise le club a utiliser les photos, tout image de mon enfant en vue d'une utilisation publicitaire et/ou informative du club. N'autorise pas		
Autorise le professeur du cour, sous l'avis médical, à prendre le cas échéant (dans la mesure où les parents ne sont pas joignables) toutes les mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de mon enfant et m'engage à payer les frais m'incombant, les frais médicaux, d'hospitalisation et d'opération éventuelle, non remboursés par la sécurité sociale.		
☐ Je m'engage à prendre ma licence sur le site de la FFJDA avec toutes les décisions personnelles qui en découlent.		
☐ Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club ainsi que les statuts qui le régissent.		
La fourniture d'un certificat médicale est obligatoire pour les majeurs, pour monter sur le tatami. L'inscription est annuelle, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon en cours de saison ou d'arrêt des cours pour des raisons indépendantes du club.		
L'assurance responsabilité civile du club et de la Fédération Française de judo couvre chaque participant pour les dommages corporels et matériels en cas de faute du club ou licencié de la FFJDA, pour les missions décrites dans leurs statuts respectifs. Par contre, SACHEZ, TOUT AUTRES DOMMAGE CORPORELS ET MATERIELS n'engagent pas la responsabilité du club, c'est votre assurance qui assure le recouvrement des dommages, l'assurance club ou fédérale ne font que les compléments si besoin (exemple : blessure lors d'entraînement).		
Je soussigné(e	(e),	ıe.
Le	Signature à	\neg